

(MISE À JOUR) La police de Saint John demande à SiRT d'enquêter sur la fusillade impliquant un officier

Written by Sean Rocca | octobre 5, 2023 at 09:55:pm

Dossier: 23-6453/ 23-6454

Mise à jour: 07 juin 2024, 10:14 a.m.

À la suite d'une enquête indépendante menée par l'équipe d'intervention en cas d'incident grave (EISG), il a été déterminé que les éléments de preuve indiquent qu'il n'y a pas de motifs raisonnables de croire que les agents visés ont commis une infraction criminelle relativement à l'incident survenu dans le bloc 100 de la rue Mecklenburg le jeudi 5 octobre 2023, vers 16 h 36.

La police de Saint John apprécie le professionnalisme et la diligence de l'équipe d'enquête sur le crime organisé dans le cadre de son enquête. Nous nous engageons à respecter les normes les plus élevées en matière de responsabilité, de professionnalisme et de transparence afin de maintenir la confiance du public.

.....

MISE À JOUR: vendredi 6 octobre 2023, 14 h 53

L'unité des crimes majeurs de la police de Saint John mène une enquête criminelle sur les actions du suspect avant l'intervention de la police. Par conséquent, le vendredi 6 octobre 2023, l'accusé de 46 ans a comparu devant la cour provinciale par voie de télécommunications, accusé des 16 infractions suivantes :

Agression d'un agent de la paix avec une arme à feu

Entrave à un agent de la paix

Utilisation d'une arme à feu lors de la perpétration d'une infraction

Pointer une arme à feu x 4 chefs d'accusation
Agression avec une arme x 3 chefs d'accusation
Possession d'une arme dans un but dangereux
Port d'une arme dissimulée
Possession d'une arme à feu alors qu'elle est interdite
Méfait de moins de 5 000 \$ x 2 chefs d'accusation
Violation d'une ordonnance de probation

L'accusé demeure en détention et doit comparaître à nouveau devant la cour provinciale le mardi 10 octobre 2023 pour une élection et une enquête sur le cautionnement.

D'après notre compréhension des faits préliminaires, les deux agents de la police de Saint John restent en service actif. La police de Saint John continue de coopérer pleinement avec SiRT dans le cadre de son enquête.

.....
Le jeudi 5 octobre 2023, vers 16 h 36, des agents ont répondu à un rapport selon lequel un homme armé d'un fusil causait des dommages à la propriété dans le bloc 100 de la rue Mecklenburg.

À son arrivée, un agent a été confronté au suspect armé qui n'a pas obéi aux ordres des agents. En conséquence, l'agent a déchargé son arme à feu sur le suspect et un autre agent a également fait usage de la force pour mettre fin à la menace de violence à leur encontre et à l'encontre du public.

Les agents ont ensuite immédiatement porté secours au suspect sur place jusqu'à l'arrivée des ambulanciers qui ont transporté le suspect de 46 ans à l'hôpital où il se trouve toujours avec des blessures qui ne mettent pas sa vie en danger.

Personne d'autre n'a été blessé au cours de l'incident. La police de Saint John coopère pleinement avec l'équipe d'intervention en cas d'incident grave (SiRT), qui a pris en charge l'enquête.

Le SiRT est un organisme d'enquête indépendant de la police, dont le mandat est d'enquêter sur les affaires de décès, de blessures graves, d'agression sexuelle et de violence domestique ou sur d'autres questions d'intérêt public important qui peuvent avoir été soulevées par les actions d'un agent de police.

Toute demande de renseignements de la part des médias peut être adressée à l'équipe d'intervention en cas d'incident grave.

Les enquêteurs lancent un appel aux témoins ou à toute personne dans la région qui possède une vidéo de l'incident au moment où il s'est produit.

Toute personne ayant des renseignements est priée de communiquer avec la police de Saint John au 1-506-648-3333 ou, si elle souhaite garder l'anonymat, avec Échec au crime au 1-800-222-8477 ou au 1-800-222-T.I.P.S. Tous les renseignements seront communiqués à l'équipe d'intervention en cas d'incident grave dans le cadre de l'enquête.